



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ensa
•m**

**école
nationale
supérieure
d'architecture
de Marseille**

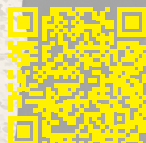
**Formation
Professionnelle
Continue**

FPC - PROFIL

#2022

**Attention !
prochain
recrutement pour
la rentrée de
septembre 2022**

École nationale supérieure
d'architecture de Marseille
184, avenue de Luminy
13288 Marseille cedex 9
www.marseille.archi.fr





L'organisation de la Formation professionnelle continue d'architecte s'appuie sur l'ordonnance n°2005-1044 du 26 août 2005 relative à l'exercice et à l'organisation de la profession d'architecte.

L'ENSA•Marseille est l'une des 6 écoles d'architecture françaises à proposer une FPC. Elle est ouverte aux personnes engagées dans la vie active, ayant une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture et souhaitant obtenir le Diplôme d'État d'Architecte. Elle s'adresse majoritairement aux collaborateurs d'architectes, mais s'ouvre également à d'autres professionnels du projet architectural et urbain, comme : architectes d'intérieur, urbanistes, etc.

Selon les parcours personnels et suite à validation des acquis et expériences, il est possible d'intégrer :

- la 2e année du 1er cycle conduisant au Diplôme d'Études en Architecture, conférant grade de Licence ;
- la 1ère année du 2e cycle conduisant au Diplôme d'État d'Architecte, conférant grade de Master.

Pour exercer en libéral et s'inscrire à l'Ordre des Architectes, une année supplémentaire, hors FPC, est nécessaire pour obtenir l'Habilitation à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP). Cette formation est également proposée par l'ensa•m.

profils concernés

Toute personne exerçant une activité en collaboration ou sous l'autorité d'un architecte. Techniciens supérieurs, ingénieurs en bureau d'étude, maître d'œuvre en bâtiment, chefs de chantier, conducteurs de travaux...

pré-requis

- Vous devez justifier d'une activité professionnelle antérieure (voir ci-après) dans les domaines de l'architecture ou de la construction, sous l'autorité d'un architecte ou en partenariat avec un architecte ou un bureau d'architectes.
- Vous devez avoir une activité professionnelle pendant toute la durée de la formation.



Pour l'accès en cycle licence (durée 2 ans)

1 • selon votre situation :

- ▶ titulaire d'un Bac + 2, justifier d'une expérience de 4 ans dans les domaines de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace.

- ▶ titulaire du Bac ou d'un diplôme équivalent, justifier d'une expérience de 6 ans dans les domaines cités.

- ▶ pour les autres candidats, justifier d'une expérience professionnelle de 8 ans dans les domaines cités.

Dans tous les cas, il faut justifier de 3 ans temps plein sous l'autorité d'un architecte ou en partenariat avec un architecte ou d'un bureau d'architectes.

Pour l'accès en cycle master (durée 2 ans)

- ▶ vous êtes titulaire du diplôme d'Études en architecture conférant le grade de licence ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du diplôme d'études en architecture.

- ▶ justifier d'au minimum 3 ans d'expérience professionnelle sous l'autorité d'un architecte ou en partenariat avec un architecte ou d'un bureau d'architectes.

Épreuves d'entrée

Le dossier de chaque candidat est soumis à l'examen préalable de la Commission de Validation des Études, expériences professionnelles ou acquis personnels, composée de 5 enseignants et 5 architectes en exercice.

admissibilité

- Épreuve de vérification de l'aptitude du candidat au projet d'architecture à partir d'un dossier comportant des documents écrits et graphiques : élaboration d'une esquisse et rédaction d'une note de présentation (coefficient 8 ; durée 8 heures)
- Épreuve de culture générale portant sur l'histoire de l'architecture, de la ville et de l'art, à partir de documents iconographiques ou écrits (coefficient 3 ; durée 3 heures)
- Test d'évaluation en mathématiques appliquées à la construction (coefficient 2 ; durée 2 heures).

Le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 sur l'ensemble de ces épreuves pour être déclaré admissible.

admission

Une épreuve orale notée de 0 à 20, comportant un exposé sur le thème de l'architecture et de son environnement culturel, économique et social, suivi d'un entretien avec les membres du jury, composé de : 2 enseignants de la FPC, 2 enseignants de la formation initiale et 2 architectes en exercice.

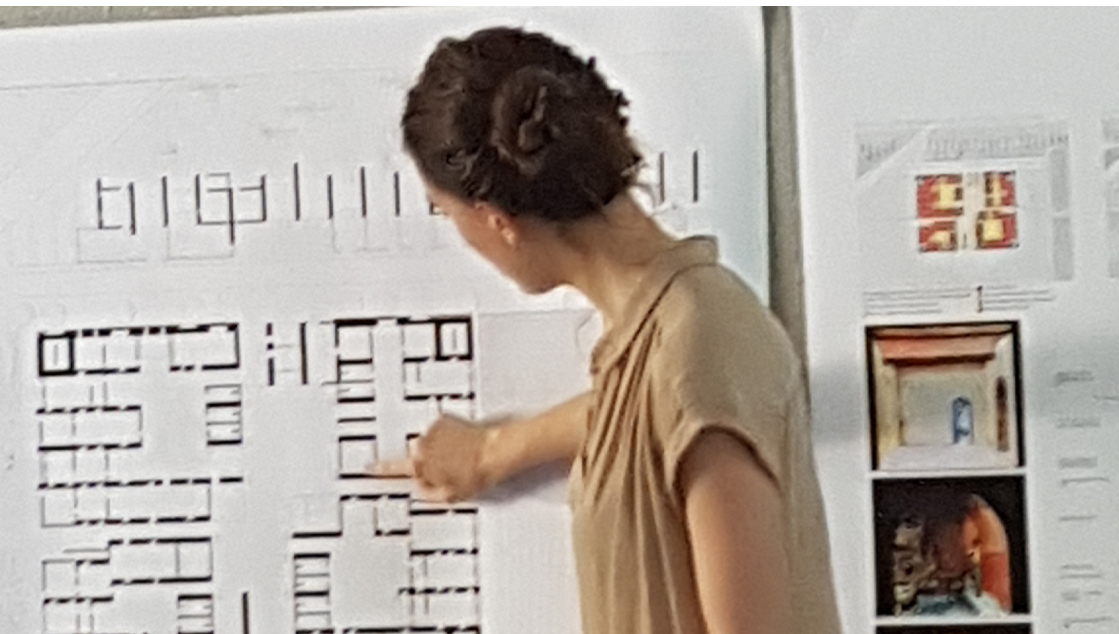
Le candidat doit obtenir une note finale supérieure ou égale à 10 sur 20 (moyenne de la note de l'écrit et de l'oral) pour être accepté dans la formation.

Se préparer

Afin de se familiariser avec la culture architecturale, les futurs candidats au concours peuvent consulter en ligne sur le site de l'école, la bibliographie thématique élaborée par les enseignants de l'école, à des fins spécifiquement FPC.

De plus, exclusivement les années où un concours d'entrée est organisé, il est possible de s'inscrire en statut d'auditeur libre (conditions fixées par l'art. 7 de l'arrêté du 20 juillet 2005), pour suivre les cours d'Histoire de l'Architecture de la 1^{ère} année de la Formation Initiale. (Dans la limite de 5 places disponibles).

Le suivi de ces cours n'augure en rien la réussite au concours et n'exonère pas les candidats admis en FPC de suivre à nouveau ces cours, l'année d'entrée dans la formation.



Les enseignements des 2 cycles assurent une progressivité des acquisitions. Ils sont organisés autour du projet d'architecture et des disciplines qui concourent à l'architecture.

La formation transmet aux stagiaires un savoir "académique" leur permettant de maîtriser la pratique du projet.

Dans cette optique, l'apprentissage ne reproduit pas le "projet d'agence" mais se positionne dans une situation théorique, le "projet d'école" en mettant l'accent sur la conception du projet architectural et urbain.

Le 1er cycle est le moment du croisement des disciplines, du regard critique sur les réflexes du « faire », acquis en entreprise. Il doit, en outre, permettre aux stagiaires d'acquérir :

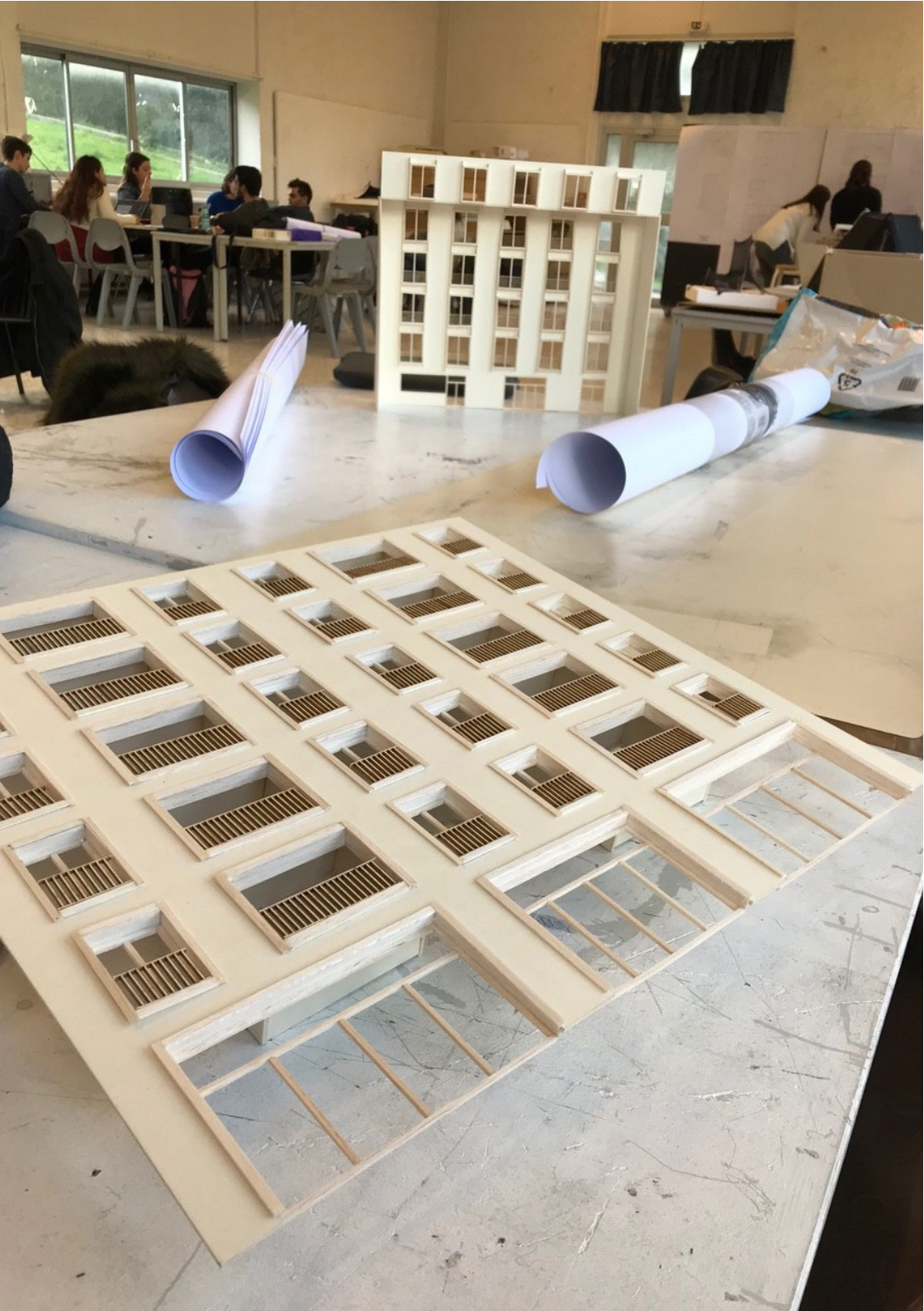
- les bases d'une culture architecturale, de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent.
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités.

Le 2ème cycle est le moment de l'élaboration du nouveau positionnement professionnel personnel faisant suite aux acquisitions théoriques.

Il doit permettre au stagiaire de maîtriser une pensée critique, relative aux problématiques propres à l'architecture, la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux, la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

De plus, le 2ème cycle prépare aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture.





organisation de la formation

4 ans

8 semestres

4 champs disciplinaires

Formation théorique permettant l'acquisition des savoirs nécessaires à la pratique du projet et de l'architecture : théorie & projet, Art & représentation, Construction & environnement, Histoire & Société

*Les cours ont lieu les vendredis et 1 samedi par mois à l'ensa•m
+ 4 jours de voyage par an*



**formation
pratique**

entreprise



La formation est organisée en **2 cycles** :

- **Le 1er cycle** comporte 900h encadrées, sur une durée de 2 ans, réparties en 16 unités d'enseignement et conduit au Diplôme d'Etude en Architecture conférant le grade de Licence.
- **Le 2ème cycle** comporte 900 h encadrées, sur une durée de 2 ans, réparties en 8 unités d'enseignement et conduit au Diplôme d'Etat d'Architecte conférant le grade de Master.

La FPC est composée de 2 formations complémentaires :

- **Une formation académique** : de 4 ans (8 semestres) apportant les éléments théoriques indispensables à la formation d'un architecte.

L'année universitaire s'organise sur 36 semaines.

Les cours ont lieu les vendredis + 1 samedi par mois en Licence et en première année de Master ; puis ils s'adaptent au rythme des studios de projet et des séminaires de la Formation Initiale, la dernière année.

Un voyage pédagogique obligatoire de 4 à 5 jours est organisé chaque année. Tous les cours sont obligatoires.

La particularité de la FPC-Profil est d'être fortement liée à la Formation Initiale (FI).

Elle l'est par :

- Ses enseignements : Le programme pédagogique (depuis 2012-13) a des contenus proches de la FI, mais adaptés à la FPC. De plus, certains cours sont partagés, comme l'Histoire de l'Architecture en 1ère année ;
- Ses enseignants : La quasi totalité interviennent en FI et en FPC ;
- Certains voyages pédagogiques, pendant lesquels, étudiants de FI et stagiaires de FPC, partent ensemble.
- La dernière année, celle du diplôme, est commune entre FI et FPC.

Les stagiaires de la FPC sont donc complètement intégrés à la Formation Initiale pour l'obtention du diplôme commun d'architecte (ADE).

La formation académique comporte donc 4 champs disciplinaires + 1 interface, un ensemble cohérent, identique dans sa structure, à celui de la Formation Initiale :

- . Théorie & Projet (champs TPCAU & VT)
 - . Art & Représentation (champs ATR)
 - . Construction & Environnement (champs STA)
 - . Histoire & Société (champs HCA & SHS & VT)
- +
- . Interface : Croisement des disciplines (TPCAU/ATR, TPCAU/STA)

• **Une formation pratique :** "activité professionnelle exercée pendant toute la durée de la formation sous l'autorité d'un architecte ou d'un bureau d'architectes", effectuée parallèlement à la formation académique, d'une durée de 4 ans également. Elle complète l'acquisition des "savoirs" théoriques par l'apprentissage du "faire", par la pratique, dans le cadre de l'immersion professionnelle.

La formation pratique comporte 5 aspects, reflets de la formation académique, mis en situation :

- . Projet (conception : démarche projectuelle, références, etc.)
- . Communication projet (2D, 3D, écrite/orale, aux différentes phases : conception, marchés, publication, etc.)
- . Ingénierie (relations avec BET : structure, fluides, etc.)
- . Autres acteurs (relations avec : maître d'ouvrage, usagers, entreprises, etc.)
- . Chantier (concrétisation, adaptation, relations MOE/MOA/entreprises, organisation, etc.)

L'ensemble est formalisé au travers d'un **Rapport d'Activité Professionnelle**, remis à chaque fin de cycle. C'est le moment, pour le stagiaire, d'avoir un regard critique et réflexif sur sa pratique, en relation avec son apprentissage théorique à l'école.

C'est l'ensemble de ces 2 formations qui assure la qualité de la FPC. L'objectif à terme, pour le stagiaire devenu architecte, est que la pratique nourrisse la théorie et que la théorie nourrisse la pratique.

La délivrance du Diplôme d'Études en Architecture (Licence), puis, du Diplôme d'État d'Architecte (Master) est soumise à l'obtention de l'ensemble des ECTS, correspondant aux enseignements, de chaque cycle, dispensés à l'école, ainsi qu'à la justification de 5 ans d'activité professionnelle en Licence et de 7 ans en Master.



Disciplines :

- Théorie & Projet
- Art & Représentation
- Construction & Environnement
- Histoire & Société
- Interdisciplinarité
- Activité Professionnelle



Théorie

Le cours de théorie explore le monde des idées, de la pensée, au travers d'écrits d'architectes, en relation avec la production architecturale attenante. Le cours a pour double ambition de nourrir la réflexion personnelle de l'étudiant et de nourrir son processus de conception lors du studio de projet.

S3-FPC TP1

Théorie du projet (16h) Le cours a pour objectifs de transmettre la culture architecturale, les notions et les concepts spatiaux / nourrir la réflexion personnelle et le processus de conception, développé en parallèle, lors du studio de projet / se forger un regard critique sur la production architecturale passée, présente, à venir et à terme, positionner sa propre production.

S4-FPC TP1

Théorie du projet 2 (16h) Culture architecturale, histoire et modèles dans la pratique du projet. Matériaux et systèmes constructifs. Le projet. Composition-Conception-Process. Le lieu.

S5-FPC TP1

Théorie de l'architecture (16h) Habiter. Equipement & espace public. Théorie de l'architecture. Construire sa propre théorie. De la théorie au projet. Outils conceptuels.

S6-FPC TP1

Théorie de la ville (16h) Naissance de l'urbanisme. Ville historique. Ville moderne. Ville générique. Projet urbain. Espace public.

Projet

La formation d'architecte, que ce soit en Formation Initiale ou en FPC, est centrée sur le projet. L'apprentissage et la maîtrise de la démarche de projet se fait par la pratique de projet ("composition") et par l'analyse architecture ("décomposition"). Alimentés par les cours de théorie, les studios proposent une approche théorique du projet, le "projet d'école" éloigné du "projet réel", pour permettre d'en moduler la complexité et les enjeux et de cibler les apprentissages.

Cette approche volontairement théorique et donc souvent déroutante pour les stagiaires, est aussi un moyen de les déconditionner des automatismes liés à la production d'agence, soumise au temps, à la rentabilité, etc.

Déconditionnement des réflexes du "faire" • architecture

S3-FPC TP2

9 cases / Matériaux d'architecture, matériaux du projet (80h)

9 cases : l'exercice introduit le concept d'architecture car il implique un problème théorique fondamental : la génération du plan qui précède le volume et l'espace. Passage d'un schéma abstrait vers une structure formelle présupposant une stratégie de projet. Expérimentation du carré à 9 cases : selon la méthode modulaire des épaisseurs et des intervalles, en plan et dans l'espace et à travers trame, poteau, poutre, centre, périphérie, sol, dilatation, tension, compression.

Matériaux d'architecture, matériaux du projet : réinterprétation de "la maison pour artisan" de Le Corbusier, en bois et brique uniquement, dans la logique constructive de ces matériaux. Travail d'expérimentation exclusivement en maquette : structure, matériaux, matérialité, lumière. De la mise en œuvre logique de la matière naît le processus de projet. Manipulation spatiale.

S4-FPC TP2

Logiques génératrices d'architecture (80h)

Au travers d'un programme simple (habiter, non situé), puis plus complexe (apprendre, situé), explorer au choix l'un des thèmes : pièce-volume (Raumplan - Loos) ; pièce-signe (plan libre – Le Corbusier, Mies) ; pièce-structure (structure/espace - Kahn).

Phase 1 : pour « habiter », constituer des couples d'usage. Identification des rapports entre les 2 éléments de chaque couple. En conservant ses rapports, assemblage de l'ensemble pour constituer la maison.

Phase 2 : réinvestissement d'un des rapports explorés pour concevoir une école élémentaire.

S5-FPC TP2

Habiter & densité (80h)

Le thème du studio est « la densification de la ville, la logique du territoire ». Le territoire faisant le lien entre « architecture-ville-paysage », 3 éléments indissociables. De plus, le territoire est le support des installations humaines, du point de vue des conditions économiques, sociales, juridiques... c'est-à-dire, les « matériaux de l'architecture ». Le logement en tant qu'élément fondateur de la ville est le programme à retenir en priorité, sa définition sera revue au cas par cas et pourra y être associés des équipements suivant les opportunités données par le site et la logique du projet.

S6-FPC TP2

Équipement & espace public (80h)

Un équipement, c'est d'abord un programme, plus ou moins complexe, qu'il faut décrypter, voire réécrire. Ce programme s'adresse d'abord aux usagers et plus loin, à la ville. Entre équipement de quartier, « grande salle » de la ville et Bigness, ce n'est pas seulement la taille qui change, c'est aussi et surtout le rapport au contexte et donc à la faculté qu'à ce type de programme à développer de l'espace pour le public, de différents types et à différentes échelles, pour la ville ou pour lui-même.

La constitution urbaine de la métropole marseillaise, des divers noyaux villageois aux nouveaux quartiers d'Euromed, offre la possibilité d'explorer les différentes échelles de l'équipement et de son rapport à l'urbain

.

Projet

Architecture et ville

S7-FPC

Projet & séminaire •

Patrimoine, préexistence & réhabilitation (179h)

Centre historique, patrimoine XXe siècle, patrimoine monumental... Le studio explore la transmission des formes et la mutation des usages, par la réhabilitation de l'ancien ou la greffe contemporaine sur existant. Il se déroule en 3 temps : relevé, diagnostic, projet. Le séminaire dispense les cours théoriques nécessaires à l'élaboration du projet : notion de patrimoine, valeurs des monuments, réglementation, doctrine, etc. Divers intervenants de champs différents : architectes, ingénieur, sociologue.

S8-FPC

Projet & séminaire • Projet urbain (179h)

Acquérir un corpus de savoirs et des outils d'analyse nécessaires à la compréhension d'un territoire. Développer des outils méthodologiques et projectuels permettant d'élaborer des projets urbains et architecturaux inscrits dans leur environnement. Travail sur les articulations entre différentes échelles du projet (territoire, projet urbain, projet architectural). Divers professionnels, de différentes disciplines (géographie, droit, etc.), interviennent en séminaire et nourrissent ainsi le projet par des regards croisés.

S9-Projet & séminaire (248h)

Intégration à la Formation Initiale : choix d'un Domaine d'Études (cf. programme de la formation initiale).

S10-Projet de PFE (164h)

Cf. programme de la formation initiale.

Expression plastique

S3-FPC AR1

Expression plastique 1 (29h à 35h) [(modulé avec S3-FPC-AR2)]

Acquisition des différents outils de la représentation. Appréhender le dessin dans ses différentes formes comme outil analytique et prospectif. Assimiler les différentes techniques relevant du dessin d'observation par des exercices classiques : savoir prendre des repères dans l'espace, relever des rapports de proportion, des contrastes de valeurs, savoir cadrer, composer, etc.

Projet plastique alimenté par l'Histoire de l'Art. Réinvestir ces notions dans un projet de volume où commence à se mettre en place une méthodologie de recherche plastique convoquant différents outils de représentation : maquette, photo, dessin, modélisation 3D, dans une intention d'hybridation et de complémentarité.

S4-FPC AR1

Expression plastique 2 (analyse croisée) (20h + 16h)

Analyse plastique puis réinvestissement d'une problématique dégagée dans l'analyse pour concevoir un projet plastique : assumer un parti pris ; mener un projet de la phase de recherche jusqu'à élaborer une stratégie de rendu ; utiliser avec pertinence les différents outils de représentation acquis.

S5-FPC AR1

Expression plastique 3 (32h)

Analyse plastique puis réinvestissement d'une problématique dégagée dans l'analyse pour concevoir un projet plastique : assumer un parti pris ; mener un projet de la phase de recherche jusqu'à élaborer une stratégie de rendu ; utiliser avec pertinence les différents outils de représentation acquis.

S6-FPC AR1

Expression plastique 4 (20h)

1/ Le dessin à dessein. Mettre à profit les techniques et savoirs acquis pour trouver une mise en forme du croquis d'architecte plus personnelle ; celle-ci étant au service du projet.

2/ L'écriture et la communication orale du projet.

Mode conventionnel de Représentation

S3-FPC AR2 (00h à 06h) [(modulé avec S3-FPC-AR1)]

Ce cours vise à remettre à niveau les étudiants dans le domaine de la représentation par le dessin géométral, propre à l'architecture et aux moyens de résoudre des problèmes liés à la géométrie du bâtiment. Le dessin géométral est à la fois un outil de représentation codifié de l'architecture, mais aussi un outil de réflexion géométrique pour travailler dans l'espace tridimensionnel au moyen d'un support plan bidimensionnel.

Structure

S3-FPC CE1

Structure 1 (32h)

Accéder à un niveau d'analyse de l'objet construit. Amener l'étudiant à quitter la vision intuitive du bâtiment, au profit d'une analyse argumentée et objective.

Remise à plat de l'objet construit : fonctionnement mécanique global de la construction ; descentes de charges intuitives ; notions de vecteurs, de forces ; notions de trigonométrie ; rappels mathématiques.

S4-FPC CE1

Structure 2 (28h)

Accéder à un niveau d'analyse de l'objet construit. Amener l'étudiant à quitter la vision intuitive du bâtiment au profit d'une analyse argumentée et objective. Présentation des outils de conception des ouvrages. Les structures en tant que systèmes : stabilité ; résistance ; contreventement. Eléments de quantification : les charges. Analyses règlementaires.

S5-FPC CE1

Structure 3 (12h)

Transposition dans l'espace projet des systèmes constructifs. Processus général de réalisation de l'ouvrage. Approche des grands choix : trame, morphologie des systèmes.

S6-FPC CE1

Construction des ouvrages (analyse croisée TPCAU / STA) (16h)

L'objectif de cet enseignement est de mettre en relation les connaissances acquises en cours de construction avec les enjeux du projet architectural.

Cette mise en relation est effectuée à travers un exercice d'analyse architecturale et constructive, abordant les qualités spatiales d'un espace en lien avec ses principes structurels, son

enveloppe, les ambiances. Le but est de montrer les liens entre ces différents éléments dans le projet.

Les édifices à analyser sont choisis par l'équipe enseignante pour le caractère remarquable de leur architecture et, plus particulièrement, l'intérêt de la dimension constructive.

Chantier

S5-FPC CE2

Suivi de chantier (12h)

Acquisition de savoirs appliqués sur les thèmes des matériaux et des technologies. Suivi d'un chantier au choix de l'étudiant. Tenue d'un cahier de visite. Séances de travail sur les notes prises sur le terrain.

S5-FPC CE3

Élaboration des éléments de chantier (12h)

Valorisation des éléments acquis sur le terrain. Transposition dans le domaine du document d'exécution.

Ambiances

S6-FPC CE1

Technologie des enveloppes. Maîtrise des ambiances (20h)

Enveloppes : L'enveloppe d'un bâtiment est abordée comme un système constructif dont l'adéquation des paramètres doit satisfaire une fonction. Les différentes technologies sont mises en lumière par le prisme des matériaux mis en œuvre.

Ambiances : Connaître tous les éléments qui entrent dans la conception d'une architecture éco-responsable : l'énergie sous toutes ses formes, en relation avec le climat et avec les expressions du confort physique (essentiellement thermique et visuel) et des qualités d'usage des utilisateurs des bâtiments

Socio-anthropologie

S3-FPC HS2 (08h)

S4-FPC HS2 (12h)

Introduction à l'anthropologie de l'espace : constitution de la discipline, notions clés, principaux résultats des recherches menées au XXe-XXIe siècles en sciences humaines et sociales, notamment en anthropologie, sur les rapports entre espaces et sociétés.

Sensibilise les étudiants à une lecture anthropologique des espaces vécus, du territoire et de leurs dimensions culturelles et sociales.

3 axes, croisant apports théoriques, empiriques et méthodologiques :

1 : Espace et société : notion de territoire et de limites ;

2 : Habiter et transformer ;

3 : Ville et territoire : matrice urbaine et citadinité.

Droit et économie

- **licence**

S6-FPC HS2 (12h)

Notions fondamentales concernant le droit, pris dans son acceptation large, et en particulier les bases juridiques support des connaissances dispensées pendant le cursus. Droit des sols pour la prise en compte des servitudes publiques et privées dans la conception du projet ; réforme des autorisations de construire en vigueur depuis 2007 instaurant de nouvelles techniques d'aménagement et de construction des sols, mettant notamment davantage en jeu la responsabilité de l'architecte.

- **master**

S8-FPC E2 (18h)

En suivant la chronologie du processus de l'acte de bâtir, axer le propos sur le rôle de l'architecte aux divers stades : expliquer en quoi le droit est un outil de compréhension des mécanismes de fabrication de l'espace urbain ; démontrer que le droit peut être aussi outil d'aide à la création ; présenter les différents secteurs et domaines de la commande architecturale ; présenter les particularités de la commande publique au regard de la commande privée ; présenter une réalité tant au niveau des conditions difficiles d'accès à la commande que de la gestion des contentieux ; susciter quelques réflexes visant à être rigoureux dans la gestion du projet.

Méthodologie de la recherche

S5-FPC HS2 (08h)

Initiation à la recherche : Permet à l'étudiant de construire une pensée à travers un travail écrit (construction d'un objet, problématique, hypothèse, corpus, état du savoir, méthodes de recherche).

Ces cours ont pour but d'aider à l'élaboration du mémoire de fin de Licence.

Anglais

S7-FPC E2 (18h)

Acquisition d'un vocabulaire architectural spécialisé et mise en oeuvre de ce vocabulaire à l'écrit et à l'oral. Lecture-compréhension de textes sur des architectes ou des doctrines architecturales en cours dans les pays concernés par la langue choisie.

Analyse croisée

Une des spécificités du programme pédagogique de la Formation Initiale de l'ENSA-Marseille est le croisement des disciplines, au sein d'analyses croisées. Car l'apprentissage de la démarche de projet se fait également par l'analyse.

Le programme de la FPC reprend cette particularité et lie, en plus, ces cours/TD d'analyse au voyage pédagogique annuel.

S4-FPC (16h)

Analyse croisée architecture / arts plastiques : Ce TD est encadré par un architecte et un plasticien. Une sélection de bâtiments, issus de l'histoire de l'architecture, est analysée au travers de thèmes architecturaux et plastiques : Volumes et Proportions ; Ombres/Lumières et Textures ; Composition.

S6-FPC (16h)

Analyse croisée architecture / construction : Le cours est encadré par un architecte et un ingénieur. Une sélection de bâtiments, issus de l'histoire de l'architecture, est analysée au travers d'une grille comportant des thèmes architecturaux et constructifs : Références-Site-Lumière/Ombre-Vues-Parcours-Usages / Structure-Enveloppe-Ambiance. L'objectif est de mettre en évidence le rapport entre parti architectural et parti structurel.

Analyse croisée

S8-FPC (dans séminaire) (16h)

Analyse croisée architecture / analyse urbaine :

Cet enseignement s'inscrit dans une visée méthodologique. Il s'agit d'apporter aux étudiants les outils de l'analyse urbaine, nécessaire à la compréhension du contexte d'intervention. L'enseignement articule un apport de connaissances sur les phénomènes urbains et des références méthodologiques permettant de questionner ces phénomènes.

Les cours font intervenir plusieurs disciplines : droit, économie urbaine, géographie, paysage, urbanisme, etc.

Voyage pédagogique

Voyager, arpenter le paysage, se promener dans les villes, parcourir l'architecture, c'est peut-être la première façon de voir, comprendre et apprendre, quand on veut devenir architecte. Et donc, c'est peut-être la première école. D'autres avant nous l'ont fait : Le Corbusier, A. Aalto, L. Kahn...

Voyager c'est se créer sa propre culture, son propre savoir d'architecte. Une culture et un savoir acquis par l'expérience de la marche, de l'oeil, du corps entier dans l'espace. Un savoir, voire une émotion, acquis par le vécu et non seulement par le livresque.

Depuis 2012, une nouvelle forme de voyage pédagogique, en faisant partir les étudiants de la FPC avec ceux de la Formation initiale, afin de créer des échanges entre étudiants et enseignants des deux formations a été initiée.

Le voyage vient en appui du cours de projet et du cours d'analyse, en Licence comme en Master.

Ce voyage annuel de 5 jours maximum et obligatoire, permet aux étudiants d'obtenir des crédits ECTS grâce à un travail pédagogique spécifique lié au voyage et aux cours d'analyse croisée.

Activité salariée ou activité libérale

Les stagiaires de FPC sont, de fait, engagés dans la vie active. Leur activité professionnelle s'exerce dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace. Cette « activité professionnelle exercée pendant toute la durée de la formation sous l'autorité d'un architecte ou d'un bureau d'architectes », représente la formation pratique, effectuée parallèlement à la formation académique dispensée à l'école, soit 1/3 des crédits ECTS à elle seule.

Les stagiaires viennent d'horizons variés, ont des profils divers, des niveaux différents. Ces spécificités associées au parcours professionnel singulier de chacun, vont être lisibles et valorisées au travers des 2 Rapports d'Activité Professionnelle, l'un remis en fin de Licence et l'autre en fin de Master. L'enjeu de la FPC, et le gage de réussite de cette formation, réside dans le fait que chaque stagiaire fasse le lien entre ces 2 formations, pratique et académique. Au fil du cursus, il doit produire un travail de distance critique et tenter de théoriser sa pratique (établir des principes fondant la connaissance à partir de l'observation).

Cette théorisation, entre les 2 formations est faite par l'étudiant, avec l'aide des enseignants, lors de séminaires bi-semestriels, lui permettant d'élaborer les 2 rapports, où sont approfondis les transferts de compétences et de connaissances entre école et entreprise et notamment les interactions sur la pratique du projet.

Ces rapports sont structurés par 5 thèmes permettant de faire, entre autres, le lien avec le monde de l'entreprise : Projet ; Communication ; Ingénierie ; Autres acteurs ; Chantier.

Rapport d'activité professionnelle

Les étudiants doivent produire un Rapport d'Activité Professionnelle à chaque fin de cycle.

S3-FPC TP3 (10h)

S4-FPC TP3 (10h)

S5-FPC TP3 (10h)

S6-FPC TP3 (10h)

Le rapport d'activité professionnelle est orienté sur les expériences professionnelles passées. Il mène une réflexion et une analyse sur le parcours propre à l'étudiant et développe un retour critique sur son expérience et sa pratique professionnelle. Chacun essaiera de mettre en évidence l'articulation entre pratique professionnelle et acquis théoriques.

Le principe : Aller de la formation pratique vers la formation théorique.

Outre les objectifs énoncés ci-dessus, l'exercice de rédaction d'un texte structuré sur une problématique définie et sa soutenance devant un jury, préparera l'étudiant au mémoire de fin de Licence, aux mémoires des séminaires de Master et à la soutenance du PFE

.

Rapport d'activité professionnelle

Les étudiants doivent produire un Rapport d'Activité Professionnelle à chaque fin de cycle.

S7-FPC TP3 (10h)

S8-FPC TP3 (10h)

S9-FPC RAP (10h)

S10-FPC RAP (10h)

Le rapport d'activité professionnelles est orienté sur la question du renouvellement de la pratique professionnelle induit par la formation.

C'est l'occasion de réfléchir à l'articulation entre pratique professionnelle et acquis théoriques et de développer de façon prospective les aspirations à l'issue de la formation (modification du mode d'exercice, des méthodes de projets, des problématiques abordées, etc.).

Orientation possible vers la HMONP.





**TOTAL
900h**

Théorie & Projet

**Enseignements renforcés
& Interdisciplinarité**

Art & Représentation

450 h

S6 -FPC
236h-20cr
4 UE

Studio
80 h

Théorie
16 h

Rapport
d'activité
10 h

Voyage
30 h

Analyse
TPCAU / STA
16 h

Expression
plastique
20 h

S6- FPC TP : 10 ECTS + 4 ETCS (soutenance rapport)

S6- FPC AR : 1 ETCS

S5 -FPC
214h-20cr
4 UE

Studio
80 h

Théorie
16 h

Rapport
d'activité
10 h

Expression
plastique
32 h

S5- FPC TP : 10 ECTS + 2 ETCS (rapport)

S5- FPC AR : 2 ETCS

450 h

S4 -FPC
236h-20cr
4 UE

Studio
80 h

Théorie
16 h

Rapport
d'activité
10 h

Voyage
30 h

Analyse
TPCAU / ATR
16 h

Expression
plastique
20 h

S4- FPC TP : 10 ECTS + 2 ETCS (rapport)

S4- FPC AR : 3 ETCS

S3 -FPC
214h-20cr
4 UE

Studio
80 h

Théorie
16 h

Rapport
d'activité
10 h

Expression
plastique
35 h

S3- FPC TP : 10 ECTS + 2 ETCS (rapport)

S3- FPC AR : 3 ETCS

FPC - 1^{er} cycle

Construction & Environnement

Histoire & Société

Activité Professionnelle

Épreuves d'évaluation

**TOTAL
180 ECTS**

Ambiances
20 h

Histoire de la ville
32 h

Droit
12 h

Activité professionnelle

S6- FPC CE : 2 ECTS

S6- FPC HS : 3 ECTS

10 ECTS

30 ECTS

Structure 3
36 h

Histoire de l'architecture modernité
32 h

Méthodologie
08 h

Activité professionnelle

S5- FPC CE : 3 ECTS

S5- FPC HS : 3 ECTS

10 ECTS

30 ECTS

Structure 2
28 h

Histoire de l'architecture et de la ville
24 h (18+6)

Socio-anthropologie
12 h

Activité professionnelle

S4- FPC CE : 2 ECTS

S5- FPC HS : 3 ECTS

10 ECTS

30 ECTS

Structure 1
32 h

Histoire de l'architecture et de la ville
33 h

Socio-anthropologie
08 h

Activité professionnelle

S3- FPC CE : 2 ECTS

S3- FPC HS : 3 ECTS

10 ECTS

30 ECTS

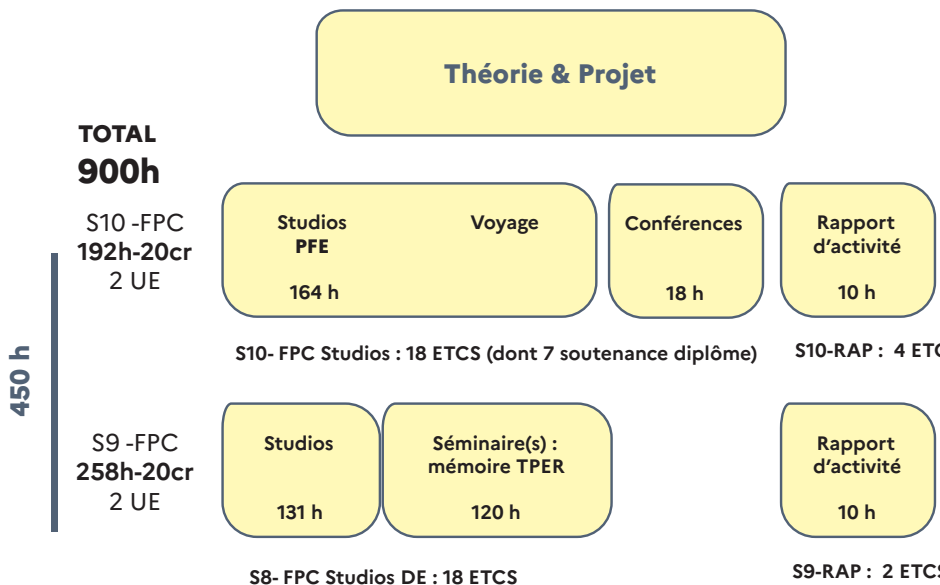
Activité professionnelle

Épreuves d'évaluation

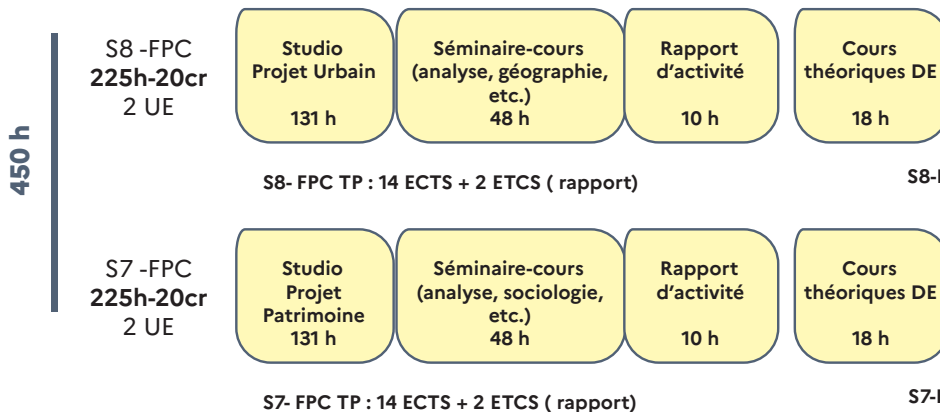
20 ECTS

60 ECTS

40 ECTS



intégration à la Formation Initiale (FI)



Histoire & Société

Activité Professionnelle

**TOTAL
120 ECTS**

Activité professionnelle

10 ETCS

30

ECTS

Activité professionnelle

10 ETCS

30

ECTS

**Droit
Économie**

18 h

Activité professionnelle

10 ETCS

30

ECTS

Anglais

18 h

Activité professionnelle

10 ETCS

30

ECTS



POSTE DE
CONSULTATION



PHO
d'is
la d
de

Les stagiaires de la FPC ont accès aux mêmes services que tous les étudiants de l'ensa•m.

Bibliothèque • Vidéothèque

+ 20.000 ouvrages  + 7.000 prêts/an  ressources numériques en ligne (base de données, vidéos, revues, ebooks...)  groupe Facebook +350 abonnés

Fond spécialisé en Architecture et Arts-Plastiques. En libre-accès sur place et/ou en prêt : ouvrages, revues, vidéo-cassettes, DVD et CD-Rom, travaux d'étudiants, dossiers documentaires.

Ressources informatiques et numériques

8 photocopieurs  4 traceurs  2 découpe laser 

Le Bureau du Service Informatique gère la salle informatique, les salles de traceurs, de la découpe-laser, les demandes de logiciels précis, etc.

L'activité des traceurs suit le rythme pédagogique des étudiants (38% au premier semestre et 62% au second semestre).

Réseau WiFi dans toute l'école.

Atelier maquettes

1 salle des machines + 1 salle de travail composée de nombreuses tables pour travailler, assembler, coller, etc. Matériel pour maquette selon disponibilités (carton, colle, etc.)



lis
avi

lis
avi

lis
avi

lis
avi

lis
avi

lis
avi

lis
avi

lis
avi

lis
avi

lis
avi

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille

Associations étudiantes

L'ensa•m abrite de nombreuses associations étudiantes très actives soit au service de l'enseignement, de la diffusion architecturale ou de la cohésion au sein de l'école.

<https://www.marseille.archi.fr/acteurs/etudiants/>

Alumni

Lis Avi signifie "les ancêtres" en Provençal. C'est l'association des anciens élèves de l'ensa•m. Elle permet aux nouveaux diplômés de rentrer en contact avec leurs prédécesseurs et de former un réseau solidaire d'anciens élèves. Lis avi propose des conférences, elle organise également la soirée des diplômés, etc.

lisavimarseille@gmail.com

Expositions et conférences

Par ailleurs, l'école organise régulièrement des expositions et propose un cycle annuel de conférences, plus des conférences liées aux problématiques développées dans les différents enseignements et d'autres en partenariats. Ces dernières se tiennent au sein de l'ensa•m ou hors établissement.

chaque habitation doit avoir
un espace extérieur privatif,
un balcon, une terrasse, un jardin
ou un jardin d'hiver,
pour donner la possibilité de vivre
dehors, dedans-dehors, exactement
comme une maison avec jardin



Conférence d'Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal • 2021

Expositions et conférences

Par ailleurs, l'école organise régulièrement des expositions et propose un cycle annuel de conférences, plus des conférences liées aux problématiques développées dans les différentes enseignements et d'autres en partenariats. Ces dernières se tiennent au sein de l'ensa•m ou hors établissement.



ADE : architecte diplômé d'état

ATR : arts et techniques de la représentation

CE : construction et environnement

DEA : diplôme d'état d'architecture (conférant grade de master)

DEEA : diplôme d'études en architecture (conférant grade de licence)

ECTS: Le terme ECTS signifie European Credits Transfer System en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits en français. Les crédits sont calculés en fonction de la charge de travail qui prend en compte les cours magistraux, les travaux pratiques, les séminaires, les stages, les recherches, le travail personnel, les examens, les objectifs de la formation et les compétences à acquérir.

FI : formation initiale

FPC : formation professionnelle continue

HCA : histoire critique de l'architecture

HMONP : habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre

MOA : maîtrise d'ouvrage

MOE : maîtrise d'œuvre

MSP : mise en situation professionnelle

PFE : projet de fin d'études

RAP : rapport d'activité professionnelle

SHS : sciences humaines et sociales

STA : sciences et techniques pour l'Architecture

TD : travaux dirigés

TPCAU : théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine

VT : ville et territoires

FPC -PROFIL

calendrier des admissions 2022

- Candidatures en ligne **14 février - 7 mars 2022**
- Épreuves écrites d'admissibilité **29 & 30 avril 2022**
- Épreuve orale d'admission **18 mai 2022**
- Résultats **23 mai 2022**

tarifs 2022/2023

2031 euros/an pour les stagiaires qui s'autofinancent
4062 euros/an pour les stagiaires qui bénéficient d'une prise
en charge par un organisme
Devis sur demande

trouver un organisme de financement

- Compte Personnel de Formation (CPF) :
www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/consulter-mes-droits-formation
- Transitions Pro (ex Fongecif) Grand Est ou autres régions :
www.transitionspro-grandest.fr et www.transitionspro-bfc.fr
- OPCO EP :
www.opcoep.fr (entreprises de proximité, entreprises d'architecture)
- OPCO Atlas :
www.opco-atlas.fr (anciennement FAFIEC, entreprises et salariés des services financiers et du conseil)
- AGEFIPH :
www.agefiph.fr (personnes en situation de handicap)

renseignements & préparation au concours d'entrée

www.marseille.archi.fr/enseignements/formation-profil/

contact

Responsable administrative • Cécile HERRMANN • tél : 04 91 82 71 29
mail : cecile.herrmann@marseille.archi.fr